

## Annexes

### Annexe 1 : liste des acteurs entendus dans le cadre de l'évaluation

Entretiens semi-directifs :

- M. Frédéric Cerchia, Président du Conseil de fondation
- M. Daniel Kohlbrenner, Adjoint à l'animation
- Mme Estelle Papaux, Secrétaire générale de la DEJQ
- M. David Payot, Conseiller municipal en charge de la DEJQ
- Mme Séverine Pedraza, représentante des animateurs socioculturels au sein du Conseil de fondation
- M. Pierre-Alain Verheyen, Directeur de la FASL
- Mme Elisabeth Zufferey, représentante des animateurs socioculturels au sein du Conseil de fondation

Entretiens téléphoniques :

- M. Sébastien Aeby, Chef du domaine Information et action sociale
- Mme Gabriella Amarelle, Déléguée à l'intégration
- M. Tanguy Ausloos, Délégué à la jeunesse
- Mme Andréa Faucherre, Cheffe ad intérim du Service du logement et des gérances
- Mme Florence Godoy, Déléguée à l'enfance
- M. Jean-Marc Granger, Chef de la Brigade de la jeunesse
- M. Patrice Iseli, Chef du Service des sports
- Mme Ximena Kaiser Morris, Cheffe de projet, Unité développement durable
- M. Vincent Lechaire, Responsable des correspondants de nuit
- M. Philippe Martinet, Chef du Service des écoles primaires et secondaires
- M. Jean-Marc Peitrequin, Adjoint administratif au SGEJQ, responsable du domaine accueil vacances
- M. Yann Riou, Adjoint au chef de service, Service de la culture
- M. Mathias Schaer, Délégué à l'observatoire de la sécurité
- M. Jean-Claude Seiler, Chef du Service d'accueil de jour de l'enfance
- Mme Geneviève Ziegler, Cheffe de projet au SGEJQ, responsable des contrats de quartiers

### Annexe 2 : composition et instances de la FASL en 2016

Conseil de fondation :

- M. Frédéric Cerchia, *président* (membre désigné par la Municipalité)
- Mme Ariane Conus (membre désigné par la PUCQ)
- Mme Manuelle Gilliard (membre désigné par la PUCQ)
- M. Laurent Hälller (membre désigné par la PUCQ)
- Mme Maryrose Monnier (membre désigné par la PUCQ)
- Mme Estelle Papaux (Ville de Lausanne)
- M. David Payot (Ville de Lausanne)
- Mme Séverine Pedraza (membre désigné par l'AG du personnel)
- Mme Valérie Risse (membre désigné par la Municipalité)
- M. Jean Tschopp, *vice-président* (membre désigné par la Municipalité)
- Mme Elisabeth Zufferey (membre désigné par l'AG du personnel)

Comité exécutif :

- M. Frédéric Cerchia, *président du Conseil de fondation*
- Mme Estelle Papaux, *représentante de la Ville de Lausanne*
- M. Jean Tschopp, *vice-président du Conseil de fondation*
- Mme Valérie Risse

Direction de la FASL :

- M. Pierre-Alain Verheyen, Directeur
- M. Daniel Kohlbrenner, Adjoint animation
- Mme Sylvia Steinbuch, Adjointe administration et finances

Instances et groupes de travail au sein de la FASL :

- La Commission paritaire professionnelle (CPP) a pour mission de se prononcer sur les questions d'interprétation de la convention collective de travail (CCT). Elle se compose de trois délégués de l'employeur, de trois délégués des employés et d'un président, désigné d'entente par les parties à la CCT (syndicat SSP et FASL).
- La Commission paritaire de formation (CPF) détermine les critères de formation individualisée et valide le parcours de formation et la formation accomplie. Elle est formée d'un président désigné d'entente par la FASL et le SSP, et de deux représentants désignés respectivement chaque partie.
- La Délégation syndicale (DS), composée de délégués du SSP, négocie la CCT et ses dispositions d'application, en concertation avec la Délégation FASL.
- La Délégation FASL (DF) est désignée par le Conseil de fondation, et a pour mission de négocier la CCT et ses dispositions d'application, en concertation avec la Délégation syndicale.
- La Délégation patronale (DP) vérifie l'application correcte de la CCT, en collaboration avec la DS, et en examine les adaptations nécessaires.
- La Plateforme unifiée des centres de quartiers (PUCQ) est l'organe de coordination des associations de quartiers. Elle est composée d'un membre de chaque association ayant conventionné avec la FASL, et a pour but de veiller aux intérêts des associations et établir un dialogue avec la Direction de la FASL.
- La Commission du personnel (CP) est un organe représentatif du personnel dont les membres sont élus par l'Assemblée générale du personnel. Elle est composée d'un délégué de chaque lieu d'animation et d'un délégué du SSP, désigné par celui-ci. La CP a pour mission de défendre et de faire valoir les intérêts des collaborateurs, de veiller au respect de la CCT et d'établir un dialogue avec la Direction ;
- La Coordi, formé d'un délégué par centre et de l'Adjoint à l'animation, a pour but d'instaurer un partage d'expériences et un lieu de discussion sur les actions collectives ;
- Le GRALA (groupe de réflexions et d'actions liées à l'adolescence), composé d'animateurs délégués et d'un coordinateur, est un lieu d'échanges de pratiques sur l'intervention auprès des adolescents et travaille sur des thématiques spécifiques liées aux interventions professionnelles relatives aux adolescents.
- Le Groupe Enfants, composé lui aussi d'animateurs délégués et d'un coordinateur, travaille sur des thématiques spécifiques liées à l'enfance.
- La ComCom (commission de communication), formée d'animateurs et du Directeur, a pour but de concevoir et mettre en place des actions de communication interne et externe.
- Le Groupe Praticiens formateurs est chargé de l'accueil des stagiaires, des bilans de stage etc.

## Annexe 3 : courriers syndicaux et réponses de l'IDHEAP (juillet 2017)



Syndicat suisse des services publics – Région Vaud

Avenue Fuchsmat 45  
Tel: 021 341 06 10

case postale 1524  
Fax 021 341 06 10

CH - 1001 Lausanne  
vaud@ssp.vpd.ch

CCP 17 73084 5  
www.ssp.vaud.ch

IDHEAP  
Katia Horber-Papazian  
Université de Lausanne  
Bâtiment IDHEAP  
CH – 1015 Lausanne

Lausanne, le 30 juin 2017

Madame,

Nous souhaitons vous faire part ici de la position du groupe SSP de la FASL relative à l'audit mis en place par l'IDHEAP. Il apparaît en effet que cette étude pose plusieurs problèmes, notamment au niveau des questionnaires à remplir par les animateurs/trices socioculturel-les engagé-es à la FASL ainsi que par les usagers/ères et les associations.

Tout d'abord, nous tenons à relever le manque de transparence de l'IDHEAP lors de sa séance d'information quant aux véritables objectifs visés par son étude. En effet, il nous a été annoncé que l'audit porterait sur la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne. Or, le questionnaire à remplir par les animateurs/animatrices socioculturel-les s'oriente essentiellement sur les relations Ville-FASL, sur la compréhension de la Convention de subventionnement et les moyens d'auto-évaluation de cette institution. Nous nous interrogeons sur les intentions réelles de ce travail, d'autant plus que nous n'avons connaissance ni des axes, ni des moyens d'analyses qui seront privilégiés.

De plus, il est précisé que le traitement des données sera opéré de manière totalement anonyme, alors que des éléments objectifs peuvent facilement permettre l'identification des participants à l'étude, comme par exemple le lieu de travail et l'activité.

Pour toutes ces raisons, le groupe SSP-FASL invite les animateurs/trices socioculturel-les à ne pas prendre part à ce questionnaire tel qu'il nous est actuellement proposé et dans le court délai imparti.

De même, nous questionnons la méthodologie employée pour consulter les usagers/ères et les associations partenaires. En effet, comme vous le savez, de nombreux/euses habitants présentent des difficultés à participer à ce type de démarche lorsqu'elles n'est pas accompagnées d'outils « facilitateurs », principalement à cause de la barrière de la langue. Notre métier, et les objectifs indiqués dans la Convention de subventionnement, font justement référence à un travail de terrain mené dans l'intention de faire participer le plus grand nombre –et les publics dits « fragilisés » - à des projets collectifs, et à l'action citoyenne. Le questionnaire tel qu'il est présenté est de toute évidence complexe et requiert les compétences que nous tentons justement de renforcer, de faire émerger au quotidien. À de nombreuses occasions, nous notons l'importance de varier les modèles de consultation (forums, ateliers, expression créative et artistique) afin que chacun-e

trouve une place dans ces espaces de citoyenneté. Dans ce cas précis, la manière unique d'inviter les habitant-e-s à participer (remplir un questionnaire) va inévitablement limiter la représentativité des avis recueillis.

Se pose alors la question de la pertinence des résultats qui seront obtenus avec la méthodologie proposée, puisqu'elle sera basée sur un échantillon extrêmement réduit, donnant à nouveau la parole à celles et ceux qui ont la possibilité d'être présent-e-s dans les démarches citoyennes. Nous trouvons extrêmement maladroit et contre-productif de mettre à l'écart les publics déjà en marge, alors même que notre rôle est d'intégrer l'ensemble des Lausannoises et des Lausannois.

Fort de ces questionnements éthiques, nous ne pouvons pas légitimer la promotion d'un tel outil d'évaluation qui va, en grande partie, à l'encontre des objectifs d'intégration et de citoyenneté auxquels doit répondre la FASL, et plus largement l'animation socioculturelle. Sans accompagner sa diffusion, nous mettrons toutefois les questionnaires à disposition de nos usagers/ères, en espérant que vous tiendrez compte dans l'analyse des données des remarques relatives au terrain dont nous venons de vous faire part.

Au vu des éléments qui précèdent, le groupe SSP-FASL réfutera toutes les conclusions issues de cette enquête si les questionnaires et le mode de faire ne sont pas adaptés aux réalités du métier et des publics qui fréquentent les centres et maisons de quartier.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, Chère Madame, nos salutations distinguées.



Pour le groupe SSP-FASL,

Talissa Rodriguez  
Secrétaire syndicale  
021 341 04 14

Copie : - Frederic Cerchia, Président du Conseil de fondation de la FASL  
- David Payot, Municipal en charge de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers  
- Pierre-Alain Verheyen, Directeur de la FASL



Le questionnaire destiné aux animateurs/animateuses est construit de sorte à nous permettre de saisir leur perception sur l'ensemble des thèmes ci-dessus. Nous avons également été soucieux de laisser un large espace pour des commentaires additionnels tout au long du questionnaire. Si vous estimez que certains thèmes sont manquants et qu'ils pourraient apporter un éclairage complémentaire à nos analyses, je serais heureuse d'en discuter avec vous et des représentants des animatrices et animateurs socioculturels. Il ne nous sera en l'état pas possible de modifier le questionnaire puisque 37% des animatrices et animateurs y ont déjà répondu. Par contre, ces thèmes pourraient être abordés sous d'autres formes à définir.

Vous évoquez des doutes sur le traitement anonyme des questionnaires. Nous nous sommes engagés à garantir l'anonymat aux personnes qui répondront à nos questionnaires, soit à traiter les données de manière agrégée, et avons également garanti que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux données brutes, comme cela est spécifié dans le courriel qui accompagne l'envoi du questionnaire ainsi que sur la première et la dernière page de celui-ci. Cet engagement est pris sur l'honneur. Vous aurez enfin accès au rapport d'évaluation et pourrez constater que cet engagement sera totalement respecté. Si nous avons demandé dans notre questionnaire de spécifier le lieu de rattachement professionnel des animateurs/animateuses, c'est parce que nous posons l'hypothèse d'une diversité de réponses due notamment à la diversité des quartiers, des publics accueillis et des structures de la FASL, comme cela est mentionné en première page du questionnaire. Sans cette question, cette hypothèse ne pourrait pas être testée.

Vous questionnez enfin la méthodologie employée pour consulter les usagers des centres socioculturels et la représentativité des réponses que nous allons recevoir. La question de la langue et de la difficulté pour certains des usagers des centres à répondre à l'ensemble des questions a déjà été soulevée par quelques-uns des animatrices et animateurs socioculturels. Je leur ai répondu que même des questionnaires remplis de façon partielle peuvent nous donner des informations riches d'enseignements. Je ne doute pas qu'il y aurait eu d'autres moyens de consulter les usagers, cependant, face à leur grande diversité due notamment à la diversité des activités offertes par les centres socioculturels, il nous était impossible dans le temps imparti et avec les ressources à disposition de mettre en place une autre stratégie de consultation. Nous sommes en contact avec les centres et nous ne manquerons pas de demander à nos interlocuteurs de partager avec nous les difficultés rencontrées par les usagers pour nous répondre. Il va de soi que celles-ci seront mentionnées dans notre rapport en toute transparence.

Nous savions enfin au moment où nous avons décidé de consulter les usagers que quelle que soit notre approche, les répondants ne seraient pas représentatifs de l'ensemble des usagers pour les raisons que vous évoquez d'une part, et d'autre part, parce qu'il n'existe pas de données exhaustives sur l'ensemble de ceux-ci. Cependant, même non représentatives, les réponses récoltées seront utiles et enrichiront notre analyse.

J'ose espérer que ma réponse permettra de clarifier certains points. Je souhaiterais cependant vivement vous rencontrer ainsi que des représentants des animatrices et animateurs

socioculturels, pour discuter notamment des thèmes que vous estimez manquants dans notre questionnaire destiné aux collaborateurs/collaboratrices. Auriez-vous une disponibilité le mercredi 5 juillet à partir de 15h, ou le jeudi 6 juillet entre 12h30 et 17h30 ?

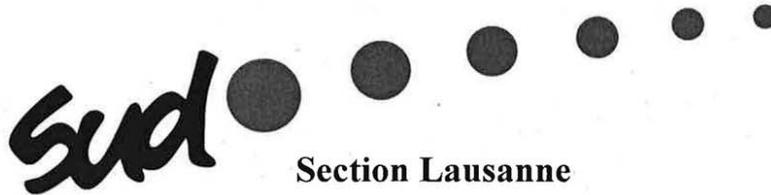
En espérant que nous pourrons trouver ensemble la voie permettant à chaque acteur de la politique d'animation socioculturelle de s'exprimer au mieux, je vous adresse, Madame, mes salutations distinguées.



Prof. Katia Horber-Papazian

Copie :

- David Payot, Conseiller municipal en charge de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
- Frédéric Cerchia, Président du Conseil de fondation de la FASL
- Pierre-Alain Verheyen, Directeur de la FASL



sud-lausanne@sud-vd.ch; tél. : 021 351 22 50 ; [www.sud-vd.ch](http://www.sud-vd.ch)  
SUD, section Lausanne. Place Chauderon 5. 1003 Lausanne

## COMMUNIQUE AUX ANIMATRICES ET ANIMATEURS DE LA FASL

### QUESTIONNAIRE DE L'IDHEAP

Chères et chers collègues,

L'audit commandé par la Ville fait entrer, voire installe – après des nettoyages successifs de la CCT et de conventions de prestations, la FASL dans un processus de restructuration permanente. Le questionnaire transmis aux animatrices et animateurs démontre l'orientation politique qui motive cet audit. Nous y retrouvons les outils de l'économie de marché tels que la mise en compétition des différents services de la Ville avec la FASL et des centres et maisons de quartiers entre eux, ou encore la parcellisation de notre travail. La professionnalité du métier est invisibilisée. Le travail est réduit à une série d'actes atomisés dont certains peuvent être éliminés, dans cette logique de restructuration permanente, donc toujours menaçante.

Ne nous laissons pas piéger par les astuces du questionnaire : s'il reprend certains référentiels de notre culture professionnelle, il ne nous donne pas à voir l'entier de la démarche avant d'y répondre -utilisant ainsi la stratégie du « pied dans la porte »- et manipule des éléments d'auto-évaluation ; enfin, l'anonymat n'est anecdotique.

Nous l'écrivions déjà il y a plusieurs mois, les employeurs et les subventionneurs du travail social développent une conception et une stratégie d'organisation du travail qui tendent à imposer la parcellisation, le pouvoir de plus en plus radical des normes contraignantes avec, à la clé, la déqualification pour le plus grand nombre, la hiérarchisation et l'intégration de plus en plus évidente d'une dimension de disciplinarisation et de sanction conditionnant et transformant les métiers.

Les travailleurs/euses sociaux/ales sont exproprié-e-s de la pensée critique, de leur autonomie dans l'acte de travail.

Ce qui se perd ce sont les valeurs, les objectifs, la richesse des démarches et de la pensée du travail social en tant que co-construction entre professionnel-le-s et usagers/ères d'un processus de reconquête des marges de manœuvre, de l'autonomie, en un mot de la liberté possible pour les personnes accompagnées.

La Ville doit comprendre que nous n'entrerons pas dans cette logique de désincarnation de notre métier. Nous proposons de **ne pas répondre au questionnaire** de l'Idheap, de répondre par un courrier expliquant cette position – une proposition de courrier devrait vous parvenir tout soudain, puis de produire et rendre public un manifeste qui décrive la professionnalité de notre métier, mettant en lumière son caractère de service public et son utilité sociale.



Madame  
Séverine Pedraza  
SUD-Lausanne  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne

Lausanne, le 4 juillet 2017

Madame,

Le message que vous m'avez adressé en copie le 30 juin, et que je reçois aujourd'hui, au nom du comité SUD-Lausanne soulève un certain nombre de questions éthiques et méthodologiques semblables à celles évoquées par un message du même jour signé par le groupe SSP-FASL. C'est la raison pour laquelle je me permets, dans la réponse que je vous adresse, de reprendre celle adressée à ce groupe le 3 juillet.

Vous relevez cependant un nouvel élément, qui est celui du risque de la mise en compétition des lieux d'animation entre eux ou vis-à-vis d'autres services de la Ville. Nous n'avons ni les éléments pour, ni l'objectif de mettre les centres en compétition entre eux ou avec d'autres services de la Ville. Nous souhaitons mettre en évidence la plus-value des centres d'animation socioculturels par rapport aux activités des services mentionnés, ainsi que la diversité et la spécificité des activités offertes.

La suite de ma réponse est la même que celle adressée au groupe SSP-FASL.

Lors de la séance d'information organisée le 1er juin, à laquelle toutes les animatrices et tous les animateurs de la FASL ont été conviés, j'ai présenté les objectifs de notre mandat tels qu'ils figurent dans notre contrat. Le support de ma présentation a été ensuite diffusé à l'ensemble des animateurs/animatrices. Ces objectifs sont les suivants :

- Identifier la plus-value de l'action de la FASL parmi les autres acteurs œuvrant dans les domaines d'intervention similaires et leurs modalités de coordination.
- Saisir la perception des acteurs concernés par la politique quant à ses objectifs et sa mise en œuvre.
- Etablir le bilan des réalisations et des effets de l'intervention de la FASL du point de vue des bénéficiaires et des décideurs.
- Analyser la cohérence des objectifs de la politique avec les besoins exprimés.

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique  
Institut de hautes études en administration publique - Unité PLE

|||||  
Tél.+41(0) 21 692 69 00 | katia.horber-papazian@unil.ch

- Analyser la cohérence de la déclinaison des objectifs et indicateurs de la politique d'animation socioculturelle en objectifs opérationnels dans les projets institutionnels et les bilans des lieux d'animation.
- Formuler s'il y a lieu des recommandations pour la mise en œuvre de la politique d'animation socioculturelle.

Vous affirmez dans votre message que nous poursuivons d'autres objectifs et que nous n'avons pas été transparents à leur sujet. A quels objectifs faites-vous allusion ?

Le questionnaire destiné aux animateurs/animateuses est construit de sorte à nous permettre de saisir leur perception sur l'ensemble des thèmes ci-dessus. Nous avons également été soucieux de laisser un large espace pour des commentaires additionnels tout au long du questionnaire. Si vous estimez que certains thèmes sont manquants et qu'ils pourraient apporter un éclairage complémentaire à nos analyses, je serais heureuse d'en discuter avec vous et des représentants des animatrices et animateurs socioculturels. Il ne nous sera en l'état pas possible de modifier le questionnaire puisque 37% des animatrices et animateurs y ont déjà répondu. Par contre, ces thèmes pourraient être abordés sous d'autres formes à définir.

Vous évoquez des doutes sur le traitement anonyme des questionnaires. Nous nous sommes engagés à garantir l'anonymat aux personnes qui répondront à nos questionnaires, soit à traiter les données de manière agrégée, et avons également garanti que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux données brutes, comme cela est spécifié dans le courriel qui accompagne l'envoi du questionnaire ainsi que sur la première et la dernière page de celui-ci. Cet engagement est pris sur l'honneur. Vous aurez enfin accès au rapport d'évaluation et pourrez constater que cet engagement sera totalement respecté. Si nous avons demandé dans notre questionnaire de spécifier le lieu de rattachement professionnel des animateurs/animateuses, c'est parce que nous posons l'hypothèse d'une diversité de réponses due notamment à la diversité des quartiers, des publics accueillis et des structures de la FASL, comme cela est mentionné en première page du questionnaire. Sans cette question, cette hypothèse ne pourrait pas être testée.

Vous questionnez enfin la méthodologie employée pour consulter les usagers des centres socioculturels et la représentativité des réponses que nous allons recevoir. La question de la langue et de la difficulté pour certains des usagers des centres à répondre à l'ensemble des questions a déjà été soulevée par quelques-uns des animatrices et animateurs socioculturels. Je leur ai répondu que même des questionnaires remplis de façon partielle peuvent nous donner des informations riches d'enseignements. Je ne doute pas qu'il y aurait eu d'autres moyens de consulter les usagers, cependant, face à leur grande diversité due notamment à la diversité des activités offertes par les centres socioculturels, il nous était impossible dans le temps imparti et avec les ressources à disposition de mettre en place une autre stratégie de consultation. Nous sommes en contact avec les centres et nous ne manquerons pas de demander à nos interlocuteurs de partager avec nous les difficultés rencontrées par les usagers

pour nous répondre. Il va de soi que celles-ci seront mentionnées dans notre rapport en toute transparence.

Nous savions enfin au moment où nous avons décidé de consulter les usagers que quelle que soit notre approche, les répondants ne seraient pas représentatifs de l'ensemble des usagers pour les raisons que vous évoquez d'une part, et d'autre part, parce qu'il n'existe pas de données exhaustives sur l'ensemble de ceux-ci. Cependant, même non représentatives, les réponses récoltées seront utiles et enrichiront notre analyse.

J'ose espérer que ma réponse permettra de clarifier certains points. Je souhaiterais cependant vivement vous rencontrer ainsi que des représentants des animatrices et animateurs socioculturels, pour discuter notamment des thèmes que vous estimez manquants dans notre questionnaire destiné aux collaborateurs/collaboratrices. Auriez-vous une disponibilité le mercredi 5 juillet à partir de 15h, ou le jeudi 6 juillet entre 12h30 et 17h30 ?

En espérant que nous pourrions trouver ensemble la voie permettant à chaque acteur de la politique d'animation socioculturelle de s'exprimer au mieux, je vous adresse, Madame, mes salutations distinguées.

  
Prof. Katia Horber-Papazian

Copie :

- David Payot, Conseiller municipal en charge de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
- Frédéric Cerchia, Président du Conseil de fondation de la FASL
- Pierre-Alain Verheyen, Directeur de la FASL

## Annexe 4 : tableaux et supports pour l'analyse

### Annexe 4.1 : Répartition du taux de travail en 2016

	% animation	Nombre ASC	% responsable	Nbre cadre	Total animation et cadre	% secrétaire	nombre secrétaires*	% nettoyeur - intendant	Nbre nettoyeurs	Total global EPT	Total global salariés
Bellevaux	290	4			290	20	1			310	5
Bergières	235	3			235	20	1			255	4
Boisy	225	3			225	20	1	0		245	4
Bossons	200	3			200	20	1			220	4
Bourdonnette	275	4			275	20	1			295	5
Boveresses	290	4			290	20	1			310	5
Chailly	310	4	70	1	380	50	1	70	1	500	7
Cité-Vallon	210	3			210	20	1			230	4
Faverges	250	3	70	1	320	50	1	55	1	425	6
Malley	280	4			280	20	1			300	5
Pole-Sud	415	6			415	40	1			455	7
Pontaise	270	4	70	1	340	50	1	60	1	450	7
Prélaz	250	3			250	20	1			270	4
Sous-Gare	360	4			360	50	1	40	1	450	6
TA Pierrefleur	150	3			150	20	1			170	4
TAM					0					0	0
Vennes	285	4			285	20	1			305	5
<i>Sous-total</i>	<i>4295</i>	<i>59</i>	<i>210</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	<i>460</i>	<i>16</i>	<i>225</i>	<i>4</i>	<i>5190</i>	<i>82</i>
Direction			350	4	350	135	2	108	2	593	8
	<b>4295</b>	<b>59</b>	<b>560</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>595</b>	<b>18</b>	<b>333</b>	<b>6</b>	<b>5783</b>	<b>90</b>

Source : Direction de la FASL 23.12.2017 ; \* 1 secrétaire travaillent dans 2 lieux, 1 secrétaire dans 3 lieux, donc 15 personnes

### Annexe 4.2 : Subventions versées aux lieux d'animation pour 2015 et 2016

	Total subventions 2015 CHF *	Total subventions 2016 CHF **
Maison de quartier de Chailly	1'053'626	994'534
Maison de quartier des Faverges	1'053'796	1'045'619
Maison de quartier de la Pontaise	782'955	770'801
Maison de quartier Sous-Gare	850'749	858'523
Centre socioculturel de Bellevaux-Entre-Bois	467'754	505'531
Espace d'animation socioculturelle des Bergières	455'998	458'034
Centre socioculturel de Boisy	440'931	443'886
Centre de quartier Bossons-Plaines du Loup	345'315	355'809
Centre socioculturel de la Bourdonnette	483'897	506'759
Centre de rencontre et d'animation des Boveresses	528'940	487'242
Centre d'animation de la Cité-Vallon	411'568	328'400
Centre d'animation de Grand-Vennes	526'725	522'679
Centre de quartier de Malley-Montelly	479'777	490'601
Centre socioculturel Pôle-Sud	806'472	825'934
Centre socioculturel Prélaz-Valency	368'736	383'818
Terrain d'aventure de Pierrefleur	285'283	256'699

Sources : \* FASL 2016a ; \*\* FASL 2017b

**Annexe 4.3 : Horaires d'ouverture des lieux d'animation de la FASL en 2016**

Maison de quartier	Horaires d'ouverture	Heures totales
Maison de quartier de Chailly	5 jours par semaine, de lundi à vendredi	Env. 55 heures par semaine
Maison de quartier des Faverges	5 jours par semaine, de mardi à samedi	46 heures par semaine
Maison de quartier de la Pontaise	4 jours par semaine, de mardi à vendredi,	42 heures par semaine
Maison de quartier Sous-Gare	4 jours par semaine, de mardi à vendredi, en plus, un « accueil jeunes » est offert tous les samedis et les dimanches	46 heures hebdomadaires.
Centre socioculturel	Horaires d'ouverture	Heures totales
Centre socioculturel de Bellevaux-Entre-Bois	4 jours par semaine, de lundi à jeudi	Env. 42 heures par semaine
Espace d'animation socioculturelle des Bergières	5 jours par semaine, de lundi à vendredi	45 heures par semaine
Centre socioculturel de Boisy	5 jours par semaine, de lundi à vendredi,	43 heures par semaine
Centre de quartier Bossons-Plaines du Loup	4 jours par semaine, de mardi à vendredi	29 heures par semaine
Centre socioculturel de la Bourdonnette	5 jours par semaine, de lundi à vendredi	Env. 50 heures par semaine
Centre de rencontre et d'animation des Boveresses	5 jours par semaine, de lundi à vendredi	Env. 42 heures par semaine
Centre d'animation de la Cité-Vallon	Les mercredis après-midi : Café Roulotte de 14h à 17h et Accueil pré-ados et ados de 17h à 19h	
Centre d'animation de Grand-Vennes	5 jours par semaine, du lundi au vendredi	46 heures par semaine
Centre de quartier de Malley-Montelly	4 jours par semaine, de mardi à vendredi	35 heures par semaine
Centre socioculturel Pôle-Sud	4 jours par semaine, de mardi à vendredi plus une permanence le samedi après-midi	47.5 heures par semaine
Centre socioculturel Prélaz-Valency	5 jours par semaine, du lundi au vendredi (les lundis courte ouverture en matinée)	47 heures par semaine
Terrain d'aventure	Horaires d'ouverture	Heures totales
Terrain d'aventure de Pierrefleur	Horaires variables	

Source : Ville de Lausanne 2016

**Annexe 4.4 : prestations pendant les vacances scolaires 2014-2016**

Vacances	Nombre d'actions 2014	Nombre d'actions 2015	Nombre d'actions 2016
Accueils libres		33	207
Accueils à la journée		182 = 26 sem. <sup>1</sup> .	129 = 18 sem.
Accueils à la semaine		21	20
Accueils	72 semaines	Tot.= 47 sem.	Tot. = 38 sem.
Accueils à la demi-journée	11 semaines = 154 demi-journées	335	230
Camps	23 semaines	19	24 <sup>2</sup> = 20/21 semaines
Centres aérés	39 semaines		
Terrain aventure Pierrefleur	9 semaines		

Source : Les données dans le tableau ci-dessus sont tirées de FASL (2015 et 2016a).

<sup>1</sup> La conversion du nombre d'actions en semaines a été effectuée par nos soins afin de pouvoir comparer les années 2015 et 2016 avec l'année de référence 2014 établie dans la Convention.

<sup>2</sup> 1 camp de deux semaines, 1 camp de 7 jours, 16 camps de 5 jours, 3 mini-camps de 3 jours et 3 week-ends, pour un total de 20-21 semaines.

**Annexe 4.5 : Nombre d'actions par type d'activité pour l'orientation stratégique Intégration, 2015 et 2016**

<b>Intégration</b>	<b>Nombre d'actions 2015</b>	<b>Nombre d'actions 2016</b>
Accueils petite-enfance	1064	1123
Accueils parents & enfants	314	426
Accueils enfants	588	575
Accueils ados et pré-ados	1663	1815
Accueils tout public	684	1'539
Cours de français	940	1095
Café rencontre	266	238
Cours informatique	130	114

Source : FASL 2016d

**Annexe 4.6 : Nombre d'actions par type d'activité pour l'orientation stratégique Solidarité, 2015 et 2016**

<b>Solidarité</b>	<b>Nombre d'actions 2015</b>	<b>Nombre d'actions 2016</b>
SEL (Système d'Echange Local)	60	116
Troc – Vides greniers – Ludothèque	73	146
Soirées spéciales	45	144
Repas communautaires (pâtes, apéro, pt-déj)	228	337
Coup de pouce (aides diverses)	893	486
Fêtes de quartier et thématiques	81	127
Permanence location	552	591

Source : FASL 2016d

**Annexe 4.7 : Nombre d'actions par type d'activité pour l'orientation stratégique Citoyenneté, 2015 et 2016**

<b>Citoyenneté</b>	<b>Nombre d'actions 2015</b>	<b>Nombre d'actions 2016</b>
Conseil et Comités (Association)	159	223
Conseil des Enfants	40	55
Forums, réunions quartiers, AG	143	195
Conseils d'Etablissements	27	31

Source : FASL 2016d

**Annexe 4.8 : Nombre d'actions par type d'activité pour l'orientation stratégique Culture et sport, 2015 et 2016**

<b>Culture et sport</b>	<b>Nombre d'actions 2015</b>	<b>Nombre d'actions 2016</b>
Cours de danse	1754	1328
Cours sportifs (arts martiaux, gym)	2717	2309
Cours de théâtre	595	484
Cours de musique	190	317
Cours divers (poterie, lecture, etc.)	1051	744
Ateliers divers (bougies, etc.)	219	202
Ateliers de cuisine	210	148
Conférences / Café philosophes	50	67
Valencienne	-	34
Spectacles, concerts, cinéclub	270	317

Source : FASL 2016d

**Annexe 4.9 : Nombre d'actions par type d'activité pour l'orientation stratégique Vacances, 2015 et 2016**

<b>Vacances</b>	<b>Nombre d'actions 2015</b>	<b>Nombre d'actions 2016</b>
Accueils libres	33	207
Accueils à la demi-journée	335	230
Accueils à la journée	182	129
Accueils à la semaine	21	20
Camps	19	24 <sup>3</sup>

Source : FASL 2016d

<sup>3</sup> 1 camp de deux semaines, 1 camp de 7 jours, 16 camps de 5 jours, 3 mini-camps de 3 jours et 3 week-ends, pour un total de 20-21 semaines.

**Annexe 4.10 : Principaux objectifs, publics cibles et prestations des services de l'administration municipale intervenant dans le même secteur que la FASL**

Acteurs	Objectifs	Publics cibles	Prestations
Délégation à la jeunesse (SGEJQ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation</li> <li>- Assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse</li> <li>- Etablir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse</li> <li>- Participer et appuyer les projets des 13-25 ans</li> <li>- Coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), des animateurs de la Permanence Jeunes Borde (PJB) et du médiateur sportif</li> <li>- Assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes</li> <li>- Gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes</li> </ul>	Jeunes (entre 13 et 25 ans) en général (artistes, sportifs, adolescents, en particulier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins des jeunes</li> <li>- Mise à disposition de locaux de répétition de musique, d'espaces de création (délégué à la jeunesse), d'ateliers d'art urbain, de salles de sport, d'une permanence à la Borde</li> <li>- Soutien financier de certains projets dans les domaines culturels, sportifs et sociaux</li> <li>- Accompagnement spécialisé et individuels pour des publics-cibles particuliers</li> <li>- Accompagnements, contacts et médiations pour les jeunes en difficultés</li> <li>- Soutien d'activités et projets collectifs développés et menés par les jeunes eux-mêmes (TSHM)</li> <li>- Appui pédagogique et opérationnel au Conseil des jeunes</li> </ul>
Délégation à l'enfance (SGEJQ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques</li> <li>- Susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur</li> <li>- Etablir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance</li> </ul>	Enfants (particulièrement entre 6 à 12 ans) et parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts avec les enfants, avec les parents, avec les professionnels de l'enfance et relais de l'information avec d'autres services (délégué à l'enfance, « Lausanne commune amie des enfants »)</li> <li>- Mise sur pied d'activités à destination des enfants (Pousses urbaines)</li> <li>- Organisation de séances de discussions et accompagnement de projets (Conseils des Enfants)</li> </ul>
Unité responsable des contrats de quartier (SGEJQ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent et/ou travaillent dans le quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier</li> <li>- Favoriser le lien entre les habitants du quartier et l'administration</li> </ul>	Habitants des quartiers concernés : Montelly 2010-2012 Boveresses 2013-2016 Prélaz-Valency 2016-à présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic partagé avec les habitants et les associations du quartier</li> <li>- Encadrement pour la réalisation de la feuille de route, pour la mise sur pied des différents espaces de discussion et de coordination et pour la concrétisation des projets de proximité prévus (démarche participative)</li> <li>- Coordination avec les différents services de l'administration municipale impliqués</li> </ul>
Bureau lausannois d'accueil vacances (SGEJQ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires</li> </ul>	Enfants et jeunes d'âge scolaire (5 à 15 ans) et parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre de formules vacances</li> <li>- Exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés</li> </ul>
Service d'accueil de jour de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine</li> <li>- Garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité</li> <li>- Conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L)</li> </ul>	Enfants (0 à 12 ans) et parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition de places et structures d'accueil préscolaire, parascolaire (APEMS) et d'accueil en milieu familial (L'AMIFA) ainsi que de réfectoires</li> <li>- Information aux parents pour les demandes d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans et coordination avec les partenaires (BLF-BIP)</li> <li>- Gestion de la gouvernance opérationnelle du Réseau d'accueil de jour (Réseau-L)</li> <li>- Organisation de colloque adressé aux professionnels de l'enfance (colloques parascolaires)</li> <li>- Gestion du projet de restauration collective durable</li> </ul>

Acteurs	Objectifs	Publics cibles	Prestations
Service des écoles primaires et secondaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne</li> <li>- Gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes</li> <li>- Assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique</li> <li>- Assurer l'organisation et le soutien logistique au conseil et aux commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités</li> <li>- <b>Gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, animation durant la pause de midi, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.)</b></li> <li>- Gérer administrativement les transports scolaires (abonnement de bus, ainsi que le Pédibus)</li> <li>- Assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations</li> <li>- Assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel</li> <li>- Contribuer subsidiairement aux prestations cantonales à la scolarisation des élèves en difficultés : centre de ressources pour élèves allophones, subvention aux Appart'</li> <li>- Promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel : coordination régionale des acteurs de l'école, ressources pédo-socio-éducatives</li> </ul>	<p>Enfants et jeunes de 4 ans à 16 ans</p> <p>(10 à 16 ans pour l'accueil parascolaire) et parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un guichet pour l'inscription à l'école</li> <li>- Accompagnement des devoirs</li> <li>- Coordination des conseils d'établissement et des commissions d'établissement</li> <li>- Organisation (Pédibus, fêtes scolaires, etc.)</li> <li>- <b>Organisation dans chaque établissement d'un accueil parascolaire dans le réfectoire et parfois également dans un espace d'accueil</b></li> <li>- <b>Proposition dans les espaces prévus d'activités (animateur parascolaire)</b></li> <li>- Gestion administrative</li> </ul>
Unité Information et action sociales (Service social)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les Lausannois sur les prestations sociales auxquelles ils ont droit</li> <li>- Identifier les besoins et orienter les personnes concernées vers une unité du service ou un autre service</li> <li>- Aider la personne à retrouver son autonomie</li> </ul>	<p>Lausannois en difficulté sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information sur les prestations sociales et orientation vers les services adéquats</li> </ul>
Bureau lausannois pour les immigrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers</li> <li>- Conseiller le public sur les questions liées à la migration, dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois</li> <li>- <b>Soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers</b></li> </ul>	<p>Etrangers, associations étrangères, nouveaux arrivants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plate-forme d'information</li> <li>- <b>Soutien logistique et financier à des projets associatifs dans le domaine de l'intégration et la prévention du racisme</b></li> <li>- <b>Organisation de concertations en matière d'intégration et de prévention du racisme (CLI)</b></li> <li>- <b>Mise sur pied de formations, d'ateliers, de cours, de brochures (pôles intégration) et d'accueil individuel pour l'intégration professionnelle (permanence Emploi-formation)</b></li> <li>- <b>Mise sur pied de séance d'information votations et citoyenneté (journal des électrices et</b></li> </ul>

Acteurs	Objectifs	Publics cibles	Prestations
			électeurs, rendez-vous citoyens, bus citoyen, dispositif en matière de préparation à la naturalisation, etc.)
Service des sports	<p>En matière de manifestations et activités sportives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager, soutenir, réaliser et développer l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale</li> <li>- <b>Promouvoir le sport et les activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe</b></li> <li>- Promouvoir le sport et les activités physiques auprès du personnel de l'administration communale</li> </ul>	Population, jeunes (sportifs) en particulier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre</li> <li>- Promotion du sport en ville de Lausanne auprès de la population et des jeunes en particulier (Sports-Passion, Défi sportif lausannois, etc.)</li> <li>- Facilitation de l'accès aux familles aux installations sportives</li> <li>- Subventionnements et aides (matérielles ou humaines) pour soutenir, encourager ou développer la pratique sportive des juniors et des aînés, des handicapés et du sport d'élite individuel ou collectif</li> </ul>
Service de la culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et appliquer la politique culturelle (soutenir une vie culturelle attractive et dynamique, favoriser l'accès de l'ensemble du public, dès son plus jeune âge, à la culture et affirmer la culture comme essentielle au rayonnement de la ville et à son développement)</li> <li>- Représenter la Ville dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées</li> <li>- Décider la répartition et le suivi des subventions</li> <li>- Suivre les institutions culturelles, la scène artistique indépendante et les écoles de musique</li> <li>- Gérer le Fonds des arts plastiques</li> <li>- Gérer et promouvoir les quatre musées communaux</li> </ul>	Population, artistes, jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux manifestations culturelles destinées à un large public</li> <li>- Soutien financier aux projets de création, de tournée, voire d'accueil, ainsi que d'exposition, de publication, etc. faisant preuve d'originalité</li> </ul>
Observatoire de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer les bases de décision dans le domaine de la sécurité</li> <li>- <b>Gérer divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, harcèlement de rue, etc.)</b></li> <li>- <b>Participer aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable</b></li> <li>- <b>Coordonner l'Unité des correspondants de nuit</b></li> </ul>	Population, noctambules	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte d'informations et identification les principaux problèmes de sécurité à Lausanne (déploiement de la vidéosurveillance préventive)</li> <li>- <b>Stimulation les collaborations entre les divers acteurs (administratifs ou associatifs) pouvant contribuer à réduire l'insécurité</b></li> <li>- Relai des préoccupations de divers milieux ainsi que des habitant-e-s en matière de sécurité</li> <li>- <b>Correspondants de nuit : prestations basées sur la responsabilisation et la confiance</b></li> </ul>
Police communale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la sécurité des personnes et des biens</li> <li>- Maintenir la tranquillité et l'ordre publics</li> <li>- Veiller au respect des lois, des procédures et des bonnes mœurs</li> <li>- Répondre aux attentes de la population</li> </ul>	Population, jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrouilles sur le terrain (police de proximité)</li> <li>- Interventions ciblées pour faire respecter la loi et les règlements</li> <li>- <b>Préventions</b> routière, contre les délits (vols, escroquerie, etc.), contre le bruit, <b>auprès des jeunes</b></li> <li>- Numéros d'appel (brigade de la jeunesse)</li> </ul>
Service du logement et des gérances	<p>En matière de logement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur</li> <li>- Réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur</li> </ul>	Population	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des inscriptions aux logements subventionnés, protégés</li> <li>- Gestion technique, statistique et administrative</li> <li>- <b>Organisation dans les quartiers de la fête des voisins, des jardins potagers, des places de jeux</b>, des formations destinées aux concierges et de zones accessibles aux chiens dans les parcs publics</li> </ul>

Acteurs	Objectifs	Publics cibles	Prestations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation</li> <li>- <b>Organiser la Fête des voisins</b></li> <li>- Participer à l'élaboration de certains plans de quartier impliquant la participation des habitants</li> <li>- Représenter la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne</li> </ul>		
Unité développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre la stratégie de développement durable de la Ville</li> <li>- Offrir conseil et soutien aux services et à différents acteurs externes dans la réalisation de projets</li> <li>- <b>Favoriser la participation citoyenne</b></li> </ul>	<b>Population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'éléments stratégiques</li> <li>- Conception et pilotage de projets</li> <li>- Coordination des actions transversales et propositions et conseils spécialisés à destination des services de l'administration</li> <li>- <b>Promotion du « Vivre ensemble »</b></li> <li>- <b>Promotion des démarches participatives et de la vie associative dans le cadre des « quartiers unis »</b></li> </ul>

Sources : Rapport de gestion 2016 de la Ville et site Internet de la Ville. En gras : objectifs, publics cibles et prestations des services de l'administration municipale similaires à ceux de la FASL

Annexe 4.11 : Objectifs et indicateurs des documents de référence successifs de la FASL

Accord	Objectifs stratégiques principaux confiés à la FASL	Objectifs opérationnels	Indicateurs
Charte lausannoise 1995	L'intégration sociale	-	-
	La prévention	-	-
	La compétence sociale	-	-
	La promotion de la solidarité sociale	-	-
	La promotion culturelle	-	-
Convention de subventionnement 2014	Soutenir le développement individuel, l'autonomie et la socialisation.	-	-
	Favoriser la cohésion sociale, le vivre ensemble, les interactions entre générations et cultures, renforcer le lien social dans le respect de la spécificité de chacun	-	-
	Participer au développement de la conscience citoyenne, et d'outils de démocratie	-	-
	Valoriser la culture et la richesse de l'interculturalité, comme mode d'appartenance et de construction du soi et du vivre ensemble	-	-
	Participer à l'amélioration de l'environnement local et participer au processus de « santé communautaire »	-	-
	Jouer un rôle préventif, en offrant un accueil et en soutenant la création des projets collectifs, en développant l'estime de soi et la solidarité	-	-
Convention de subventionnement 2015-2016	<b>Intégration</b> L'animation socioculturelle s'adresse à l'ensemble de la population. Elle promeut des actions et offre des opportunités qui favorisent l'intégration sociale. Elle porte une attention particulière aux groupes et personnes fragilisés.	<b>Intégration (1)</b> Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, les actions de la FASL encouragent les personnes "fragilisées" à participer aux actions et projets collectifs, les professionnels de la FASL les accompagnent dans ce processus.	- Nombre d'actions déployées & groupes concernés - Moyens & finalités (modalités d'action / but) - Bilans (évaluations/synthèses partagées par les professionnels)
		<b>Intégration (2)</b> La FASL reconnaît la diversité et développe des actions qui valorisent le respect mutuel et le « Vivre ensemble ».	- Nombre d'actions déployées & groupes concernés - Moyens & finalités - Bilans
	<b>Solidarité</b> L'animation socioculturelle soutient et renforce la solidarité sociale au travers d'actions collectives. Ces actions offrent des opportunités d'expérimenter les bénéfices associés aux comportements de solidarité.	<b>Solidarité</b> La FASL soutient l'expression individuelle et collective de la solidarité en favorisant des actions bénévoles et militantes. Cette solidarité se manifeste, en outre, au travers d'une politique d'accessibilité quels que soient les statuts économiques et culturels des publics.	- Nombre d'actions déployées & groupes concernés - Moyens & finalités - Bilans

	<p><b>Citoyenneté</b> L'animation socioculturelle favorise l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative. Les actions déployées permettent à chacune et chacun de se situer dans son environnement, de le comprendre et d'agir collectivement (acteur du changement).</p>	<p><b>Citoyenneté</b> La FASL favorise l'expression citoyenne et appuie la formulation locale des questions et préoccupations de la population. Celles-ci font l'objet d'actions, visant leur définition, partage, résolutions, solutions possibles ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions déployées &amp; groupes concernés</li> <li>- Moyens &amp; finalités</li> <li>- Bilans</li> </ul>
	<p><b>Culture</b> L'animation socioculturelle soutient les expressions culturelles diverses. Ses interventions participent à leur promotion, leur exploration, leur diffusion et leur accessibilité.</p>	<p><b>Culture</b> La FASL accompagne et soutient des mouvements culturels divers, notamment issus des jeunes, elle permet l'accessibilité de la culture, pour tous, par tous, dans ses dimensions récréatives et participatives. Elle améliore la visibilité des différentes cultures dans la cité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions déployées &amp; groupes concernés</li> <li>- Moyens &amp; finalités</li> <li>- Bilans</li> </ul>
<p><b>Convention de subventionnement 2017-2018</b></p>	<p><i>NB. Les orientations stratégiques Intégration, Solidarité, Citoyenneté et Culture sont mentionnées dans la convention, mais ne sont pas déclinées en objectifs opérationnels et indicateurs.</i></p>		
	<p><b>1. OUVERTURE ET PRESTATIONS DES CENTRES</b> Garantir un maximum de prestations directes au public (Préparation de l'activité avec les usager-e-s et réalisation de ladite activité)</p>	<p>Les prestations directes au public constituent la priorité du métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au minimum, 60% du temps de travail des équipes d'animation est consacré à la réalisation de prestations directes au public (moyenne annuelle)</li> <li>- 46 semaines d'ouverture annuelle au public sont assurées pour les 17 lieux concernés (hors Terrain d'Aventure de Pierrefleur)</li> </ul>
	<p><b>2. ASSOCIATIONS ET VIE DE QUARTIER</b> Soutenir et renforcer les associations des lieux d'animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipes soutiennent les associations des lieux d'animation dans l'élaboration du projet institutionnel</li> <li>- La participation des habitant-e-s aux instances consultatives et délibératives de l'association est promue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un projet institutionnel actualisé est réalisé pour chaque lieu d'animation</li> <li>- Nombre d'habitant-e-s qui participent aux instances de décision et de gestion du centre</li> <li>- <i>Un sondage auprès des bénévoles impliqués dans ces instances est effectué pour recueillir leur niveau de satisfaction</i></li> </ul>
	<p>Contribuer au développement de la vie associative locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nouvelles initiatives associatives émergent</li> <li>- Les associations et collectifs ont développé leur capacité d'organisation</li> <li>- Un fonds pour le soutien des projets spéciaux est créé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations et collectifs bénéficiant de locaux au sein des lieux d'animation</li> <li>- Nombre et types d'associations ou collectifs du quartier soutenus par les équipes d'animation dans leur organisation et le développement de leurs projets</li> <li>- Nombre de nouvelles activités et projets initiés par des associations</li> </ul>
	<p>Favoriser l'expression des habitant-e-s, l'exercice de la citoyenneté et la démocratie participative</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des initiatives et des espaces d'expression citoyens, interculturels et intergénérationnels sont créés dans les quartiers avec l'appui de la FASL</li> <li>- Des projets issus des initiatives citoyennes sont élaborés, conduits par les habitant-e-s avec l'appui de la FASL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'initiatives et de forums citoyens accompagnés par la FASL</li> <li>- Nombre d'associations de quartier soutenues et mises en relation</li> <li>- Nombre d'auto-évaluations de projets des habitant-e-s accompagnés-e-s par la FASL dans leur démarche</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers organisés par la FASL en lien avec des initiatives des habitant-e-s</li> </ul>
	Organiser des manifestations d'envergure	Organiser au moins une manifestation d'envergure par an et par lieu d'animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et type de manifestations d'envergure réalisées par lieu</li> <li>- Nombre d'habitant-e-s impliqué-e-s dans l'organisation et la réalisation des manifestations</li> </ul>
	<p><b>3. COORDINATION INSTITUTIONNELLE ET COLLABORATION DE LA FASL</b> La FASL collabore activement avec les services municipaux et autres partenaires institutionnels dans le respect des principes qui fondent l'animation socioculturelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La FASL établit et met en œuvre des protocoles de collaboration avec ses partenaires</li> <li>- La FASL collabore, sur la base des objectifs posés dans la convention et de son annexe 2, aux projets d'actions communautaires des partenaires institutionnels, dont le DEJQ et autres services municipaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et types de protocoles de collaborations</li> <li>- Nombre et types d'actions menées par la FASL en collaboration avec les services municipaux et autres partenaires institutionnels</li> </ul>
	<p><b>4. OFFRE CULTURELLE</b> Favoriser l'accès à la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lieux d'animation proposent une offre culturelle variée, accessible et de proximité (spectacles, expositions, concerts, conférences,...)</li> <li>- Les lieux d'animation proposent des cours et ateliers et mobilisent les habitant-e-s dans leur mise en place</li> <li>- Les habitant-e-s renforcent leurs capacités dans l'organisation et/ou la réalisation des manifestations culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et types de manifestations culturelles proposées par des professionnels non lausannois</li> <li>- Nombre et types de manifestations culturelles proposées par des professionnels lausannois et/ou des groupes amateurs</li> <li>- Nombre d'habitant-e-s impliqué-e-s dans l'organisation de manifestations culturelles</li> <li>- Manifestations culturelles : nombre de participant-e-s</li> <li>- Nombre et types de cours et ateliers</li> <li>- Nombre d'habitant-e-s impliqué-e-s dans l'organisation de cours et d'ateliers</li> <li>- Nombre de participant-e-s par cours et ateliers (moyenne annuelle)</li> </ul>
	Permettre aux artistes locaux et groupes amateurs de valoriser l'expression de leurs capacités créatrices	La participation des artistes locaux et/ou des groupes amateurs pour l'organisation de cours et ateliers, d'activités et de manifestations est favorisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et type de manifestations culturelles organisées en collaboration avec des artistes locaux et/ou des groupes amateurs</li> <li>- Nombre et type de cours et ateliers organisés en collaboration avec des artistes locaux et/ou des groupes amateurs</li> </ul>
	<p><b>5. ACTIVITES ENFANCE</b> Garantir des accueils et activités pour les enfants (dès 6 ans) durant le temps libre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualité d'accueil des enfants dès 6 ans est assurée</li> <li>- Des activités variées et adaptées aux enfants dès 6 ans sont proposées</li> <li>- Des activités de vacances à l'attention des enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires, à l'échelle des quartiers et de la ville sont proposées dans le cadre de la Coordination vacances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'activités ou accueils réalisés pendant l'année scolaire</li> <li>- Nombre de participant-e-s aux activités et accueils pendant l'année scolaire</li> <li>- Nombre d'activités ou accueils réalisés pendant les vacances scolaires à l'échelle des quartiers</li> <li>- Nombre d'activités ou accueils réalisés pendant les vacances scolaires à l'échelle de la ville</li> <li>- Nombre de participant-e-s aux activités et accueils pendant les vacances</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de satisfaction des participant-e-s aux les activités de vacances</li> </ul>
	<p><b>6. ACTIVITES JEUNESSE ET JEUNES ADULTES</b> Soutenir et accompagner les jeunes dans leur temps libre et leurs démarches d'insertion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil libre pour les jeunes de 12 à 18 ans, en lien avec les horaires et les jours de sortie des jeunes, est garanti au minimum 8h par semaine</li> <li>- Des projets collectifs sont élaborés et conduits avec la participation des jeunes</li> <li>- La FASL participe à l'offre des activités de vacances à l'échelle des quartiers et de la ville</li> <li>- La mise à disposition de locaux en gestion accompagnée à l'attention des jeunes de 18 à 25 ans est expérimentée dans quelques lieux d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'heures d'accueil libre hebdomadaires par lieu</li> <li>- Jours d'accueil libre par lieu</li> <li>- Nombre de projets ou d'événements collectifs accompagnés</li> <li>- Nombre de jours d'activités de vacances à l'échelle des quartiers</li> <li>- Nombre de jours d'activités de vacances à l'échelle de la ville</li> <li>- Nombre de lieux expérimentant la gestion accompagnée</li> <li>- Evaluation de la satisfaction des jeunes adultes (18-25 ans) quant à la mise à disposition de locaux en gestion accompagnée</li> </ul>

Sources : FASL/Municipalité de Lausanne 1995, FASL/Municipalité de Lausanne 2014, FASL/Municipalité de Lausanne 2015, FASL/Municipalité de Lausanne 2017.

## Annexe 5 : questionnaires

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

**Enquête auprès des animateurs socioculturels**

  
UNIL | Université de Lausanne  
IDHEAP  
Institut de hautes études  
en administration publique

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'évaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne, menée actuellement par l'Unité de politiques locales et d'évaluation de l'IDHEAP, nous souhaitons recueillir votre avis sur un ensemble de questions que vous retrouverez dans ce questionnaire. **Votre avis est central** dans la réalisation de cette évaluation, c'est la raison pour laquelle nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir consacrer une quinzaine de minutes pour remplir ce questionnaire **d'ici au 7 juillet**. Les résultats de cette enquête vous seront communiqués.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour l'équipe d'évaluation, Prof. Katia Horber-Papazian

**IDHEAP | Institut de hautes études en administration publique**  
Université de Lausanne  
Bâtiment IDHEAP | CH1015 Lausanne

**Explications pour remplir le questionnaire**

Chaque question est consacrée à un objet en particulier. Si vous n'êtes pas concerné-e directement par l'objet ou n'avez pas d'avis à son sujet, merci de cocher la case « sans avis ».

En cas de problème ou de question, n'hésitez pas à contacter Mme Marion Baud-Lavigne par email ([marion.baud-lavigne@unil.ch](mailto:marion.baud-lavigne@unil.ch)) ou par téléphone (021 692 69 04).

Afin de ne pas alourdir le questionnaire, nous avons renoncé à une rédaction systématiquement épiciène. Toutefois, chaque fois que cela se justifie, un terme écrit au masculin s'entend aussi au féminin et vice versa.

**Protection des données**

La question de la prise en compte des besoins de chacun des quartiers étant centrale dans l'évaluation, nous vous remercions de bien vouloir répondre à la question vous demandant à quel lieu d'animation vous êtes rattaché-e. Il va de soi que le traitement des données est opéré de manière totalement anonyme, qu'aucune identification n'est possible, et que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux questionnaires.

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 1. Les objectifs fixés à la FASL par la Convention de subventionnement 2015-2016 de la Ville de Lausanne sont centrés sur l'intégration, la solidarité, la citoyenneté et la culture. Ces objectifs sont-ils compris de manière identique par l'ensemble des animateurs socioculturels de votre lieu d'animation?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
<input type="radio"/>				

\* 2. Ces objectifs permettent-ils d'orienter votre action?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
<input type="radio"/>				

\* 3. Dans quelle mesure les objectifs fixés à la FASL par la Convention 2015-2016 couvrent-ils les besoins actuels de la population de votre quartier?

	Totalement	Partiellement	Plutôt pas	Pas du tout	Sans avis
A. Intégration (1) : Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, les actions de la FASL encouragent les personnes « fragilisées » à participer aux actions et projets collectifs, les professionnels de la FASL les accompagnent dans ce processus.	<input type="radio"/>				
B. Intégration (2) : La FASL reconnaît la diversité et développe des actions qui valorisent le respect mutuel et le « vivre ensemble ».	<input type="radio"/>				
C. Solidarité : La FASL soutient l'expression individuelle et collective de la solidarité en favorisant des actions bénévoles et militantes. Cette solidarité se manifeste, en outre, au travers d'une politique d'accessibilité pour tous.	<input type="radio"/>				
D. Citoyenneté : La FASL favorise l'expression citoyenne et appuie la formulation locale des questions et préoccupations de la population. Celles-ci font l'objet d'actions, visant leur définition, partage, résolutions, solutions possibles ...	<input type="radio"/>				
E. Culture : La FASL accompagne et soutient des mouvements culturels divers, notamment issus des jeunes, permet l'accessibilité de la culture, pour et par tous, dans ses dimensions récréatives et participatives, et en améliore la visibilité.	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 4. Vous mettez en œuvre de nombreuses actions dans votre quartier. Dans quelle mesure celles-ci s'intègrent-elles dans les objectifs ci-dessous?

	Totalement	Partiellement	Plutôt pas	Pas du tout	Sans avis
A. Intégration (1) : Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, les actions de la FASL encouragent les personnes « fragilisées » à participer aux actions et projets collectifs, les professionnels de la FASL les accompagnent dans ce processus.	<input type="radio"/>				
B. Intégration (2) : La FASL reconnaît la diversité et développe des actions qui valorisent le respect mutuel et le « vivre ensemble ».	<input type="radio"/>				
C. Solidarité : La FASL soutient l'expression individuelle et collective de la solidarité en favorisant des actions bénévoles et militantes. Cette solidarité se manifeste, en outre, au travers d'une politique d'accessibilité pour tous.	<input type="radio"/>				
D. Citoyenneté : La FASL favorise l'expression citoyenne et appuie la formulation locale des questions et préoccupations de la population. Celles-ci font l'objet d'actions, visant leur définition, partage, résolutions, solutions possibles ...	<input type="radio"/>				
E. Culture : La FASL accompagne et soutient des mouvements culturels divers, notamment issus des jeunes, permet l'accessibilité de la culture, pour et par tous, dans ses dimensions récréatives et participatives, et en améliore la visibilité.	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 5. Les actions que vous menez répondent-elles à d'autres objectifs que ceux fixés par la Convention 2015-2016 ?

- Oui
- Non
- Sans avis

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

6. Vous avez répondu oui à la question précédente. Merci de bien vouloir indiquer quels sont les objectifs auxquels répondent les actions que vous menez, en plus de ceux fixés par la Convention 2015-2016:

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 7. De façon générale, estimez-vous qu'à travers vos actions, vous avez atteint...

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
... l'objectif d' <i>intégration</i> fixé par la Convention 2015-2016?	<input type="radio"/>				
... l'objectif de <i>solidarité</i> fixé par la Convention 2015-2016?	<input type="radio"/>				
... l'objectif de <i>citoyenneté</i> fixé par la Convention 2015-2016?	<input type="radio"/>				
... l'objectif de <i>culture</i> fixé par la Convention 2015-2016?	<input type="radio"/>				
... les objectifs fixés au sein de votre lieu d'animation (si vous avez mentionné d'autres objectifs ci-dessus)?	<input type="radio"/>				

8. Sur la base de quels critères posez-vous votre jugement par rapport à l'atteinte des objectifs fixés par la Convention 2015-2016?

9. Sur la base de quels critères posez-vous votre jugement par rapport à l'atteinte des objectifs auxquels vous répondez également, en plus de ceux fixés dans la Convention? (si vous avez mentionné d'autres objectifs)

10. Le cas échéant, quelles sont les difficultés que vous rencontrez par rapport à l'atteinte des objectifs fixés par la Convention 2015-2016?

11. Le cas échéant, quelles sont les difficultés que vous rencontrez par rapport à l'atteinte des objectifs auxquels vous répondez également, en plus de ceux fixés dans la Convention? (si vous avez mentionné d'autres objectifs)

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 12. Parmi l'ensemble des activités mentionnées ci-dessous, sélectionnez les 6 qui sont pour vous les plus importantes pour accomplir votre mission.

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accueil des habitants du quartier  | <input type="checkbox"/> Évaluation des activités du lieu d'animation  |
| <input type="checkbox"/> Écoute des besoins des habitants   | <input type="checkbox"/> Participation à la réalisation d'activités communes aux différents centres            |
| <input type="checkbox"/> Soutien aux habitants dans leurs activités et projets au niveau du quartier  | <input type="checkbox"/> Évaluation des activités communes aux différents centres                              |
| <input type="checkbox"/> Soutien aux habitants dans leurs démarches vis-à-vis des autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne | <input type="checkbox"/> Participation à des groupes de travail extérieurs à la FASL                           |
| <input type="checkbox"/> Aide à la constitution d'une association / d'un collectif  | <input type="checkbox"/> Diffusion des informations relatives aux activités des centres auprès du public       |
| <input type="checkbox"/> Appui logistique aux habitants   | <input type="checkbox"/> Formation et encadrement de bénévoles / moniteurs                                     |
| <input type="checkbox"/> Appui administratif aux habitants  | <input type="checkbox"/> Gestion administrative du lieu d'animation  |
| <input type="checkbox"/> Mise en réseau et renforcement des relations des habitants entre eux   | <input type="checkbox"/> Coordination au sein de l'équipe du lieu d'animation                                  |
| <input type="checkbox"/> Mise en réseau et renforcement des relations des habitants avec les services publics et parapublics                      | <input type="checkbox"/> Coordination avec l'association de quartier du lieu d'animation                       |
| <input type="checkbox"/> Réalisation formalisée de diagnostics de quartier  | <input type="checkbox"/> Coordination avec d'autres lieux d'animation  |
| <input type="checkbox"/> Participation à la définition des lignes directrices du lieu d'animation   | <input type="checkbox"/> Coordination avec la Direction de la FASL   |
| <input type="checkbox"/> Participation à la définition du programme d'activité du lieu d'animation  | <input type="checkbox"/> Coordination avec des acteurs externes à la FASL œuvrant dans des domaines similaires |
| <input type="checkbox"/> Participation à la réalisation d'activités du lieu d'animation   |  |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):   |  |

\* 13. Parmi l'ensemble des activités mentionnées ci-dessous, sélectionnez les 6 pour lesquelles vous consacrez le plus de temps.

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accueil des habitants du quartier  | <input type="checkbox"/> Évaluation des activités du lieu d'animation  |
| <input type="checkbox"/> Écoute des besoins des habitants   | <input type="checkbox"/> Participation à la réalisation d'activités communes aux différents centres            |
| <input type="checkbox"/> Soutien aux habitants dans leurs activités et projets au niveau du quartier  | <input type="checkbox"/> Évaluation des activités communes aux différents centres                              |
| <input type="checkbox"/> Soutien aux habitants dans leurs démarches vis-à-vis des autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne | <input type="checkbox"/> Participation à des groupes de travail extérieurs à la FASL                           |
| <input type="checkbox"/> Aide à la constitution d'une association / d'un collectif  | <input type="checkbox"/> Diffusion des informations relatives aux activités des centres auprès du public       |
| <input type="checkbox"/> Appui logistique aux habitants   | <input type="checkbox"/> Formation et encadrement de bénévoles / moniteurs                                     |
| <input type="checkbox"/> Appui administratif aux habitants  | <input type="checkbox"/> Gestion administrative du lieu d'animation  |
| <input type="checkbox"/> Mise en réseau et renforcement des relations des habitants entre eux   | <input type="checkbox"/> Coordination au sein de l'équipe du lieu d'animation                                  |
| <input type="checkbox"/> Mise en réseau et renforcement des relations des habitants avec les services publics et parapublics                      | <input type="checkbox"/> Coordination avec l'association de quartier du lieu d'animation                       |
| <input type="checkbox"/> Réalisation formalisée de diagnostics de quartier  | <input type="checkbox"/> Coordination avec d'autres lieux d'animation  |
| <input type="checkbox"/> Participation à la définition des lignes directrices du lieu d'animation   | <input type="checkbox"/> Coordination avec la Direction de la FASL   |
| <input type="checkbox"/> Participation à la définition du programme d'activité du lieu d'animation  | <input type="checkbox"/> Coordination avec des acteurs externes à la FASL œuvrant dans des domaines similaires |
| <input type="checkbox"/> Participation à la réalisation d'activités du lieu d'animation   |  |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):   |  |

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 14. Parmi l'ensemble des acteurs municipaux suivants, quels sont ceux avec lesquels vous collaborez ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Délégation à la jeunesse (dont travailleurs sociaux hors-murs)        | <input type="checkbox"/> Service des sports  |
| <input type="checkbox"/> Délégation à l'enfance  | <input type="checkbox"/> Service de la culture                                     |
| <input type="checkbox"/> Unité responsable des contrats de quartier                            | <input type="checkbox"/> Brigade de la jeunesse                                    |
| <input type="checkbox"/> Service d'accueil de jour de l'enfance (dont petite enfance et APEMS) | <input type="checkbox"/> Observatoire de la sécurité (dont correspondants de nuit) |
| <input type="checkbox"/> Service des écoles primaires et secondaires                           | <input type="checkbox"/> Service du logement et des gérances                       |
| <input type="checkbox"/> Secteur vacances  | <input type="checkbox"/> Unité développement durable                               |
| <input type="checkbox"/> Service social  | <input type="checkbox"/> Service des parcs et domaines                             |
| <input type="checkbox"/> Bureau lausannois pour les immigrés                                   | <input type="checkbox"/> Aucun   |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)   |  |

15. Rencontrez-vous des difficultés dans la collaboration avec certains de ces acteurs ? Si oui, avec qui et lesquelles ?

\* 16. Comment jugez-vous la plus-value de l'action de la FASL par rapport à l'action de ces acteurs ?

	Forte	Plutôt forte	Plutôt faible	Faible	Sans avis
Délégation à la jeunesse (dont TSHM)	<input type="radio"/>				
Délégation à l'enfance	<input type="radio"/>				
Unité responsable des contrats de quartier	<input type="radio"/>				
Service d'accueil de jour de l'enfance (dont petite enfance et APEMS)	<input type="radio"/>				
Service des écoles primaires et secondaires	<input type="radio"/>				
Secteur vacances	<input type="radio"/>				
Service social	<input type="radio"/>				
Bureau lausannois pour les immigrés	<input type="radio"/>				
Service des sports	<input type="radio"/>				
Service de la culture	<input type="radio"/>				
Brigade de la jeunesse	<input type="radio"/>				
Observatoire de la sécurité (dont correspondants de nuit)	<input type="radio"/>				
Service du logement et des gérances	<input type="radio"/>				
Unité développement durable	<input type="radio"/>				
Service des parcs et domaines	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 17. Y a-t-il des actions menées par l'un ou l'autre de ces acteurs dont vous souhaiteriez être chargé-e ?

Oui

Non

Sans avis

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

18. Vous avez répondu souhaiter être chargé d'actions menées actuellement par l'un ou l'autre des acteurs identifiés. Quelles sont ces actions?

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

\* 19. Y a-t-il des actions que vous menez dont vous souhaiteriez être déchargé sur l'un ou l'autre de ces acteurs ?

- Oui
- Non
- Sans avis

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

20. Vous avez répondu vouloir être déchargé d'actions que vous menez actuellement sur l'un ou l'autre de ces acteurs. Quelles sont ces actions?

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 21. Pour avoir une vision d'ensemble de l'offre en matière d'animation socioculturelle, la Convention 2017-2018 prévoit que des informations concernant le nombre d'activités, le type de manifestations ou encore le nombre de participants soient transmises. Pensez-vous qu'il vous sera possible de fournir ces informations ?

- Oui
- Non
- Sans avis

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

22. Vous avez répondu qu'il ne sera pas possible de fournir ces informations. Quelles difficultés pensez-vous rencontrer ?

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

23. Voyez-vous d'autres modalités de rendre compte et de valoriser vos actions? Si oui, lesquelles?

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 24. De manière générale, comment jugez-vous la collaboration entre les acteurs ci-dessous et votre lieu d'animation ?

	Bonne	Plutôt bonne	Plutôt mauvaise	Mauvaise	Sans avis
Ville de Lausanne (Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers)	<input type="radio"/>				
Direction de la FASL	<input type="radio"/>				
Conseil de fondation de la FASL	<input type="radio"/>				
Services de la Ville de Lausanne avec lesquels vous êtes appelés à collaborer	<input type="radio"/>				
Associations de quartier des lieux d'animation	<input type="radio"/>				
Habitants du quartier	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 25. Comment jugez-vous les modalités de diffusion de l'information entre les acteurs ci-dessous et votre lieu d'animation ?

	Bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Mauvaises	Sans avis
Ville de Lausanne (Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers)	<input type="radio"/>				
Direction de la FASL	<input type="radio"/>				
Conseil de fondation de la FASL	<input type="radio"/>				
Services de la Ville de Lausanne avec lesquels vous êtes appelés à collaborer	<input type="radio"/>				
Associations de quartier des lieux d'animation	<input type="radio"/>				
Habitants du quartier	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 26. De manière générale, avez-vous l'impression que vos propositions sont prises en comptes par les acteurs suivants?

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
Ville de Lausanne (Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers)	<input type="radio"/>				
Direction de la FASL	<input type="radio"/>				
Conseil de fondation de la FASL	<input type="radio"/>				
Association de quartier de votre lieu d'animation	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 27. Selon vous, faudrait-il que les associations de quartier aient des liens directs avec les autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne?

Oui      Plutôt oui      Plutôt non      Non      Sans avis

Commentaires

\* 28. Comment jugez-vous la valeur ajoutée de l'association de quartier en tant que représentante des habitants du quartier?

Forte      Plutôt forte      Plutôt faible      Faible      Sans avis

Commentaires

\* 29. Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure vous sentez-vous appartenir aux instances suivantes ?

	1 (pas du tout)	2	3	4	5 (entièrement)
La Ville de Lausanne	<input type="radio"/>				
La FASL	<input type="radio"/>				
Votre lieu d'animation	<input type="radio"/>				

\* 30. Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre travail est reconnu par les acteurs suivants?

	1 (pas du tout)	2	3	4	5 (entièrement)
La Ville de Lausanne	<input type="radio"/>				
La Direction de la FASL	<input type="radio"/>				
Le Conseil de fondation de la FASL	<input type="radio"/>				
L'association de quartier et son comité	<input type="radio"/>				
Les habitants du quartier	<input type="radio"/>				

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 31. À quel lieu d'animation êtes-vous rattaché?

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Centre socioculturel de Belleaux-Entre-Bois                  | <input type="checkbox"/> Maison de quartier de Chailly         | <input type="checkbox"/> Maison de quartier de la Pontaise |
| <input type="checkbox"/> Espace d'animation socioculturelle des Bergières             | <input type="checkbox"/> Centre d'animation Cité-Vallon        | <input type="checkbox"/> Centre de quartier de Prélaz      |
| <input type="checkbox"/> Centre socioculturel de Boisy / Maison de quartier du Désert | <input type="checkbox"/> Maison de quartier des Faverges       | <input type="checkbox"/> Maison de quartier Sous-Gare      |
| <input type="checkbox"/> Centre de quartier Bossons Plaines du Loup                   | <input type="checkbox"/> Centre d'animation de Grand-Vennes    | <input type="checkbox"/> Terrain d'Aventure de Pierrefleur |
| <input type="checkbox"/> Centre socioculturel de la Bourdonnette                      | <input type="checkbox"/> Centre de quartier de Malley-Montelly | <input type="checkbox"/> Terrain d'Aventure de Malley      |
| <input type="checkbox"/> Centre de rencontre et d'animation des Boveresses            | <input type="checkbox"/> Centre socioculturel Pôle-Sud         | <input type="checkbox"/> Activités communes                |

\* 32. Depuis combien de temps travaillez-vous pour la FASL ?

33. Commentaires / remarques

**Nous vous remercions pour votre collaboration!**

Nous vous rappelons que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux données brutes du questionnaire et que celles-ci seront traitées de manière confidentielle et anonyme.

## Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

### Enquête auprès des membres des comités des associations des centres socioculturels



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP  
Institut de hautes études  
en administration publique

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'évaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne, menée actuellement par l'Unité de politiques locales et d'évaluation de l'IDHEAP, nous souhaitons recueillir votre avis sur un ensemble de questions que vous retrouverez dans ce questionnaire. **Votre avis est central** dans la réalisation de cette évaluation, c'est la raison pour laquelle nous serions très reconnaissants de bien vouloir consacrer une quinzaine de minutes pour remplir ce questionnaire **d'ici au 7 juillet**. Les résultats de cette enquête vous seront communiqués.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour l'équipe d'évaluation, Prof. Katia Horber-Papazian

**IDHEAP | Institut de hautes études en administration publique**  
Université de Lausanne  
Bâtiment IDHEAP | CH-1015 Lausanne

#### Explications pour remplir le questionnaire

Chaque question est consacrée à un objet en particulier. Si vous n'êtes pas concerné-e directement par l'objet ou n'avez pas d'avis à son sujet, merci de cocher la case « sans avis ».

En cas de problème ou de question, n'hésitez pas à contacter Mme Marion Baud-Lavigne par email ([marion.baud-lavigne@unil.ch](mailto:marion.baud-lavigne@unil.ch)) ou par téléphone (021 692 69 04).

Afin de ne pas alourdir le questionnaire, nous avons renoncé à une rédaction systématiquement épiciène. Toutefois, chaque fois que cela se justifie, un terme écrit au masculin s'entend aussi au féminin et vice versa.

#### Protection des données

La question de la prise en compte des besoins de chacun des quartiers étant centrale dans l'évaluation, nous vous remercions de bien vouloir répondre à la question vous demandant à quel lieu d'animation vous êtes rattaché-e. Il va de soi que le traitement des données est opéré de manière totalement anonyme, qu'aucune identification n'est possible, et que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux questionnaires.

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 1. Les objectifs fixés à la FASL par la Convention de subventionnement 2015-2016 de la Ville de Lausanne sont centrés sur l'intégration, la solidarité, la citoyenneté et la culture. Connaissiez-vous ces objectifs?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
<input type="radio"/>				

\* 2. Ces objectifs sont-ils clairs pour vous?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
<input type="radio"/>				

Commentaires

3. Quels sont les principaux besoins de la population de votre quartier?

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 4. Selon vous, dans quelle mesure les objectifs suivants, fixés à la FASL par la Convention 2015-2016 entre la Ville et la FASL, couvrent-ils les besoins actuels de la population de votre quartier?

	Totalement	Partiellement	Plutôt pas	Pas du tout	Sans avis
A. Intégration (1) : Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, les actions de la FASL encouragent les personnes « fragilisées » à participer aux actions et projets collectifs, les professionnels de la FASL les accompagnent dans ce processus.	<input type="radio"/>				
B. Intégration (2) : La FASL reconnaît la diversité et développe des actions qui valorisent le respect mutuel et le « vivre ensemble ».	<input type="radio"/>				
C. Solidarité : La FASL soutient l'expression individuelle et collective de la solidarité en favorisant des actions bénévoles et militantes. Cette solidarité se manifeste, en outre, au travers d'une politique d'accessibilité pour tous.	<input type="radio"/>				
D. Citoyenneté : La FASL favorise l'expression citoyenne et appuie la formulation locale des questions et préoccupations de la population. Celles-ci font l'objet d'actions, visant leur définition, partage, résolutions, solutions possibles ...	<input type="radio"/>				
E. Culture : La FASL accompagne et soutient des mouvements culturels divers, notamment issus des jeunes, permet l'accessibilité de la culture, pour et par tous, dans ses dimensions récréatives et participatives, et en améliore la visibilité.	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 5. Y a-t-il d'autres objectifs que vous vous êtes fixés au sein de votre lieu d'animation?

- Oui
- Non
- Sans avis

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

\* 6. Vous avez répondu oui à la question précédente. Quels sont les autres objectifs que vous vous êtes fixés au sein de votre lieu d'animation?

## Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

**Dans la question suivante, veuillez indiquer dans quelle mesure vous estimez avoir atteint les objectifs fixés à la FASL par la Convention 2015-2016 à travers vos actions. Pour rappel, les objectifs fixés à la FASL par la Convention 2015-2016 sont:**

**Intégration (1 et 2) :** Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, les actions de la FASL encouragent les personnes « fragilisées » à participer aux actions et projets collectifs, les professionnels de la FASL les accompagnent dans ce processus. La FASL reconnaît la diversité et développe des actions qui valorisent le respect mutuel et le « vivre ensemble ».

**Solidarité :** La FASL soutient l'expression individuelle et collective de la solidarité en favorisant des actions bénévoles et militantes. Cette solidarité se manifeste, en outre, au travers d'une politique d'accessibilité quels que soient les statuts économiques et culturels des publics.

**Citoyenneté :** La FASL favorise l'expression citoyenne et appuie la formulation locale des questions et préoccupations de la population. Celles-ci font l'objet d'actions, visant leur définition, partage, résolutions, solutions possibles ...

**Culture :** La FASL accompagne et soutient des mouvements culturels divers, notamment issus des jeunes, elle permet l'accessibilité de la culture, pour tous, par tous, dans ses dimensions récréatives et participatives. Elle améliore la visibilité des différentes cultures dans la cité.

\* 7. De façon générale, estimez-vous qu'à travers vos actions, vous avez atteint....

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
... l'objectif d'intégration fixé par la Convention 2015-2016 ?	<input type="radio"/>				
... l'objectif de solidarité fixé par la Convention 2015-2016 ?	<input type="radio"/>				
... l'objectif de citoyenneté fixé par la Convention 2015-2016 ?	<input type="radio"/>				
... l'objectif de culture fixé par la Convention 2015-2016 ?	<input type="radio"/>				
... les autres objectifs fixés au sein de votre lieu d'animation ? (si vous avez mentionné d'autres objectifs)	<input type="radio"/>				

8. Sur quoi vous basez-vous pour dire que les objectifs fixés par la Convention Ville-FASL 2015-2016 sont atteints?

9. Sur quoi vous basez-vous pour dire que les autres objectifs que vous vous êtes fixés au sein de votre lieu d'animation sont atteints? (i vous avez mentionné d'autres objectifs)

10. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez (si vous en rencontrez) par rapport à l'atteinte des objectifs fixés par la Convention Ville-FASL 2015-2016?

11. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez (si vous en rencontrez) par rapport à l'atteinte des autres objectifs que vous vous êtes fixés au sein de votre lieu d'animation? (si vous avez mentionné d'autres objectifs)

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 12. Dans le cadre de votre projet institutionnel / vos projets, quelle est selon vous la plus-value des actions des animateurs socioculturels dans la réalisation des activités ci-dessous ?

	Grande	Moyenne	Petite	Nulle	Sans avis
Accueil des habitants du quartier	<input type="radio"/>				
Écoute des besoins des habitants	<input type="radio"/>				
Soutien aux habitants dans leurs projets et activités au niveau du quartier	<input type="radio"/>				
Soutien aux habitants dans leurs démarches vis-à-vis des autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne	<input type="radio"/>				
Aide à la constitution d'une association / d'un collectif	<input type="radio"/>				
Appui logistique aux habitants	<input type="radio"/>				
Appui administratif aux habitants	<input type="radio"/>				
Mise en réseau et renforcement des relations des habitants entre eux	<input type="radio"/>				
Mise en réseau et renforcement des relations des habitants avec les services publics et parapublics	<input type="radio"/>				
Réalisation formalisée de diagnostics de quartier	<input type="radio"/>				
Participation à la définition des lignes directrices du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Participation à la définition du programme d'activité du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Participation à la réalisation d'activités du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Évaluation des activités du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Participation à la réalisation d'activités communes aux différents centres	<input type="radio"/>				
Évaluation des activités communes aux différents centres	<input type="radio"/>				
Participation à des groupes de travail extérieurs à la FASL	<input type="radio"/>				
Diffusion des informations relatives aux activités des centres auprès du public	<input type="radio"/>				
Formation et encadrement de bénévoles / moniteurs	<input type="radio"/>				

	Grande	Moyenne	Petite	Nulle	Sans avis
Gestion administrative du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Coordination au sein de l'équipe du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Coordination avec l'association de quartier du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Coordination avec d'autres lieux d'animation	<input type="radio"/>				
Coordination avec la Direction de la FASL	<input type="radio"/>				
Coordination avec des acteurs externes à la FASL œuvrant dans des domaines similaires	<input type="radio"/>				
Commentaires	<input type="text"/>				

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 13. De manière générale, comment jugez-vous...

	Satisfaisante	Plutôt satisfaisante	Plutôt pas satisfaisante	Insatisfaisante	Sans avis
... la collaboration entre la Ville de Lausanne (Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers) et votre association ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la collaboration entre la Direction de la FASL et votre association ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la collaboration entre les services de la Ville de Lausanne œuvrant dans des domaines similaires et votre association ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la collaboration entre les animateurs socioculturels et votre association ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la collaboration entre les habitants du quartier et votre association ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la circulation des informations entre vous et les animateurs socioculturels quant aux besoins des habitants du quartier ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la coordination entre vos activités et celles des animateurs socioculturels ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la prise en compte de vos propositions par les animateurs socioculturels ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... l'infrastructure mise à disposition par la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... les locaux mis à disposition par la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... l'appui offert par les animateurs socioculturels à vos projets ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... l'appui offert par les animateurs socioculturels à la réalisation des bilans de vos activités et leur évaluation ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires

\* 14. Les acteurs municipaux suivants interviennent dans des domaines similaires à ceux de la FASL. Comment jugez-vous la plus-value de l'action de la FASL par rapport à l'action de ces acteurs ?

	Forte	Plutôt forte	Plutôt faible	Faible	Sans avis
Délégation à la jeunesse (dont travailleurs sociaux hors-murs)	<input type="radio"/>				
Délégation à l'enfance	<input type="radio"/>				
Unité responsable des contrats de quartier	<input type="radio"/>				
Service d'accueil de jour de l'enfance (dont petite enfance et APEMS)	<input type="radio"/>				
Service des écoles primaires et secondaires	<input type="radio"/>				
Secteur vacances	<input type="radio"/>				
Service social	<input type="radio"/>				
Bureau lausannois pour les immigrés	<input type="radio"/>				
Service des sports	<input type="radio"/>				
Service de la culture	<input type="radio"/>				
Brigade de la jeunesse	<input type="radio"/>				
Observatoire de la sécurité (dont correspondants de nuit)	<input type="radio"/>				
Service du logement et des gérances	<input type="radio"/>				
Unité développement durable	<input type="radio"/>				
Service des parcs et domaines	<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 15. Avez-vous des liens directs avec les autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne?

Oui

Non

Sans avis

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 16. Vous avez répondu ne pas avoir de liens directs avec les autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne. Souhaiteriez-vous avoir des liens directs avec ces autorités?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
<input type="radio"/>				

Commentaires

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 17. Vous avez répondu avoir des liens directs avec les autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne. Dans ce contexte, êtes-vous satisfait de...

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
... la fréquence de vos contacts avec ces autorités?	<input type="radio"/>				
... la qualité de vos contacts avec ces autorités?	<input type="radio"/>				

Commentaires

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

18. Avez-vous des propositions d'amélioration concernant l'action des animateurs socioculturels?

19. Avez-vous des propositions d'améliorations concernant l'action de la Direction de la FASL?

20. Avez-vous des propositions d'améliorations concernant l'action du Conseil de fondation de la FASL?

\* 21. À quel lieu d'animation êtes-vous rattaché?

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="radio"/> Centre socioculturel de Bellevaux-Entre-Bois                 | <input type="radio"/> Maison de quartier de Chailly      | <input type="radio"/> Maison de quartier de la Pontaise |
| <input type="radio"/> Espace d'animation socioculturelle des Bergières             | <input type="radio"/> Centre d'animation Cité-Vallon     | <input type="radio"/> Centre de quartier de Prélaz      |
| <input type="radio"/> Centre socioculturel de Boisy / Maison de quartier du Désert | <input type="radio"/> Maison de quartier des Faverges    | <input type="radio"/> Maison de quartier Sous-Gare      |
| <input type="radio"/> Centre de quartier Bossons Plaines du Loup                   | <input type="radio"/> Centre d'animation de Grand-Vennes | <input type="radio"/> Terrain d'Aventure de Pierrefleur |
| <input type="radio"/> Centre de quartier de Malley-Montelly                        | <input type="radio"/> Terrain d'Aventure de Malley       |   |
| <input type="radio"/> Centre socioculturel Pôle-Sud                                |  |   |
| <input type="radio"/> Centre socioculturel de la Bourdonnette                      |  |   |
| <input type="radio"/> Centre de rencontre et d'animation des Boveresses            |  |   |

22. Depuis combien de temps êtes-vous membre de votre association de quartier ?

**Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration!**

**Nous vous rappelons que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux questionnaires et que les données seront traitées de manière confidentielle et anonyme.**

## Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

### Enquête auprès des associations et des collectifs bénéficiaires et/ou partenaires de la FASL



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP  
Institut de hautes études  
en administration publique

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'évaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne, menée actuellement par l'Unité de politiques locales et d'évaluation de l'IDHEAP, nous souhaitons recueillir votre avis sur un ensemble de questions que vous retrouverez dans ce questionnaire. Votre avis est central dans la réalisation de cette évaluation, c'est la raison pour laquelle nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir consacrer une quinzaine de minutes pour remplir ce questionnaire **d'ici au lundi 4 septembre**. Nous soulignons que toutes les données seront traitées de manière anonyme et que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux données brutes. Les résultats de cette enquête vous seront communiqués.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour l'équipe d'évaluation, Prof. Katia Horber-Papazian

#### **IDHEAP | Institut de hautes études en administration publique**

Université de Lausanne  
Bâtiment IDHEAP | CH-1015 Lausanne

#### **Explications pour remplir le questionnaire**

Chaque question est consacrée à un objet en particulier. Si vous n'êtes pas concerné·e directement par l'objet ou n'avez pas d'avis à son sujet, merci de cocher la case « sans avis ».

En cas de problème ou de question, n'hésitez pas à contacter Mme Marion Baud-Lavigne par email ([marion.baud-lavigne@unil.ch](mailto:marion.baud-lavigne@unil.ch)) ou par téléphone (021 692 69 04).

Afin de ne pas alourdir le questionnaire, nous avons renoncé à une rédaction systématiquement épiciène. Toutefois, chaque fois que cela se justifie, un terme écrit au masculin s'entend aussi au féminin et vice versa.

#### **Protection des données**

La question de la prise en compte des besoins de chacun des quartiers étant centrale dans l'évaluation, il est important que vous identifiiez le lieu d'animation avec lequel vous avez collaboré ou vous avez eu des contacts. Nous soulignons que seule l'équipe de l'IDHEAP aura accès aux données brutes du questionnaire et il va de soi que le traitement de ces données est opéré de manière totalement anonyme.

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 1. Votre structure bénéficie de locaux mis à disposition par la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), qui gère les centres ci-dessous. De quel lieu d'animation s'agit-il?

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Centre socioculturel de Bellevaux-Entre-Bois                 | <input type="checkbox"/> Maison de quartier de Chailly         | <input type="checkbox"/> Maison de quartier de la Pontaise |
| <input type="checkbox"/> Espace d'animation socioculturelle des Bergières             | <input type="checkbox"/> Centre d'animation Cité-Vallon        | <input type="checkbox"/> Centre de quartier de Prélaz      |
| <input type="checkbox"/> Centre socioculturel de Boisy / Maison de quartier du Désert | <input type="checkbox"/> Maison de quartier des Faverges       | <input type="checkbox"/> Maison de quartier Sous-Gare      |
| <input type="checkbox"/> Centre de quartier Bossons Plaines du Loup                   | <input type="checkbox"/> Centre d'animation de Grand-Vennes    | <input type="checkbox"/> Terrain d'Aventure de Pierrefleur |
| <input type="checkbox"/> Centre socioculturel de la Bourdonnette                      | <input type="checkbox"/> Centre de quartier de Malley-Montelly | <input type="checkbox"/> Terrain d'Aventure de Malley      |
| <input type="checkbox"/> Centre de rencontre et d'animation des Boveresses            | <input type="checkbox"/> Centre socioculturel Pôle-Sud         | <input type="checkbox"/> Aucun                             |

\* 2. A quelle fréquence utilisez-vous les espaces de ce lieu d'animation?

Très souvent (1 fois par semaine ou plus)	Souvent (1-2 fois par mois)	Parfois (moins d'une fois par mois)	Rarement (1 fois par année ou moins)	L'association / le collectif n'a jamais utilisé les locaux d'un de ces centres
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

\* 3. Selon vous, l'offre en espace pour les activités de votre association / collectif est-elle suffisante?

Totalement	Partiellement	Plutôt pas	Pas du tout	Sans avis
<input type="radio"/>				

Commentaires

\* 4. Les horaires d'ouverture des centres sont-ils adaptés?

Totalement

Partiellement

Plutôt pas

Pas du tout

Sans avis



Commentaires

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 5. Dans le cadre de vos relations avec la FASL, votre association / collectif a-t-il bénéficié d'un soutien de la part des animateurs socioculturels pour la planification ou la réalisation de vos projets (appui logistique, administratif, mise en réseau avec d'autres acteurs, etc.)?

- Oui
- Non

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 6. Vous avez répondu avoir bénéficié d'un soutien de la part des animateurs socioculturels pour la planification ou la réalisation de vos projets. Dans le cadre de ces projets, quelle a été l'ampleur du soutien qui vous a été apporté par les animateurs socioculturels ?

	Grand	Moyen	Petit	Nul	Sans avis
Soutien à l'association / au collectif dans ses démarches vis-à-vis des autorités politiques et administratives de la Ville de Lausanne	<input type="radio"/>				
Aide à la constitution de l'association / du collectif	<input type="radio"/>				
Appui logistique (p.ex. prêt de matériel, mise en place des salles, etc.) à l'association / au collectif	<input type="radio"/>				
Appui administratif (p.ex. gestion des inscriptions, etc.) à l'association / au collectif	<input type="radio"/>				
Mise en réseau et renforcement des relations de l'association / du collectif avec d'autres associations / collectifs	<input type="radio"/>				
Mise en réseau et renforcement des relations de l'association / du collectif avec les services publics et parapublics	<input type="radio"/>				
Participation à la définition des lignes directrices de l'association / du collectif	<input type="radio"/>				
Participation à la définition du programme d'activité de l'association / du collectif	<input type="radio"/>				
Participation à la réalisation d'activités de l'association / du collectif	<input type="radio"/>				
Evaluation des activités de l'association / du collectif	<input type="radio"/>				
Diffusion des informations relatives aux activités de l'association / du collectif auprès du public du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Formation et encadrement de bénévoles / moniteurs	<input type="radio"/>				
Coordination avec l'association de quartier du lieu d'animation	<input type="radio"/>				
Coordination avec la Direction de la FASL	<input type="radio"/>				
Coordination avec des acteurs externes à la FASL œuvrant dans des domaines similaires	<input type="radio"/>				

Autre (veuillez préciser)

\* 7. De manière générale, comment jugez-vous la qualité de l'appui offert par les animateurs socioculturels pour la préparation de vos projets?

Satisfaisante	Plutôt satisfaisante	Plutôt pas satisfaisante	Insatisfaisante	Sans avis
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

\* 8. De manière générale, comment jugez-vous la qualité de l'appui offert par les animateurs socioculturels pour la réalisation de vos projets?

Satisfaisante

Plutôt satisfaisante

Plutôt pas satisfaisante

Insatisfaisante

Sans avis

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

\* 9. Vous avez répondu ne pas avoir bénéficié d'un soutien de la part des animateurs socioculturels pour la planification ou la réalisation de vos projets. Auriez-vous souhaité recevoir un appui ?

- Oui  
 Non

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

\* 10. Quel genre d'appui auriez-vous souhaité recevoir?

Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 11. De manière générale, que ce soit pour la location des salles ou pour l'appui à vos projets, comment jugez-vous...

	Satisfaisant(e)	Plutôt satisfaisant(e)	Plutôt pas satisfaisant(e)	Insatisfaisant(e)	Sans avis
... la prise en compte de vos propositions par les animateurs socioculturels ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... la qualité des informations mises à disposition par les animateurs socioculturels ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... le matériel mis à disposition par la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... les locaux mis à disposition par la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... l'appui offert par les animateurs socioculturels à la réalisation des bilans de vos activités et leur évaluation ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 12. Avez-vous également collaboré directement avec :

	Oui	Non
La Ville de Lausanne (Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le Conseil de Fondation de la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La Direction de la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'association du centre socioculturel / de la Maison de quartier ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres services de la Ville de Lausanne œuvrant dans des domaines similaires?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 13. De manière générale, comment jugez-vous la collaboration entre votre association / collectif et :

	Satisfaisante	Plutôt satisfaisante	Plutôt pas satisfaisante	Insatisfaisante	Sans avis
La Ville de Lausanne (Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le Conseil de Fondation de la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La Direction de la FASL ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'association du centre socioculturel / de la Maison de quartier ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'autres services de la Ville de Lausanne œuvrant dans des domaines similaires?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires

### Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne

\* 14. Dans quelle mesure les objectifs ci-dessous correspondent aux activités de votre association / collectif ?

	Totalement	Partiellement	Plutôt pas	Pas du tout	Sans avis
Intégration (1) : Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, les actions de l'association/du collectif encouragent les personnes « fragilisées » à participer aux actions et projets collectifs.	<input type="radio"/>				
Intégration (2) : L'association/collectif reconnaît la diversité et développe des actions qui valorisent le respect mutuel et le « vivre ensemble ».	<input type="radio"/>				
Solidarité : L'association/collectif soutient l'expression individuelle et collective de la solidarité en favorisant des actions bénévoles et militantes. Cette solidarité se manifeste, en outre, au travers d'une politique d'accessibilité pour tous.	<input type="radio"/>				
Citoyenneté: L'association/collectif favorise l'expression citoyenne et appuie la formulation locale des questions et préoccupations de la population. Celles-ci font l'objet d'actions visant leur définition, partage, résolutions, solutions possibles.	<input type="radio"/>				
Culture: L'association/collectif accompagne et soutient des mouvements culturels divers, notamment de jeunes, permet l'accessibilité de la culture, pour et par tous, dans ses dimensions récréatives et participatives, et en améliore la visibilité.	<input type="radio"/>				

**Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne**

15. Avez-vous d'autres commentaires, remarques ou propositions d'améliorations concernant la FASL ?

**Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration!**

## Evaluation de la politique d'animation socioculturelle lausannoise

### Enquête dans les quartiers

Madame, Monsieur,

La Municipalité de la Ville de Lausanne a mandaté l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) pour mener l'évaluation de sa politique d'animation socioculturelle, mise en œuvre dans les quartiers. Cette démarche a notamment pour objectif de s'assurer que les actions mises en œuvre répondent à vos besoins. C'est la raison pour laquelle votre avis est central et que nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

En vous remerciant par avance, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Pour l'équipe d'évaluation, Prof. Katia Horber-Papazian

**IDHEAP | Institut de hautes études en administration publique**

Université de Lausanne

Bâtiment IDHEAP | CH-1015 Lausanne

1. A quelle fréquence participez-vous aux activités mises en place par le centre xxx ?	
<input type="checkbox"/>	Très souvent (1 fois par semaine ou plus)
<input type="checkbox"/>	Souvent (1-2 fois par mois)
<input type="checkbox"/>	Parfois (moins d'une fois par mois)
<input type="checkbox"/>	Rarement (1 fois par année ou moins)
<input type="checkbox"/>	C'est la première activité à laquelle je participe

2. Êtes-vous satisfait des activités proposées par le centre xxx ? (Entourez ce qui correspond)				
				-
Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait	Sans avis

3. De quels types d'activités bénéficiez-vous ?			
<input type="checkbox"/>	Accueils petite-enfance	<input type="checkbox"/>	Conseil et Comités (Association)
<input type="checkbox"/>	Accueils parents & enfants	<input type="checkbox"/>	Conseil des Enfants
<input type="checkbox"/>	Accueils enfants	<input type="checkbox"/>	Forums, réunions quartiers, AG
<input type="checkbox"/>	Accueils ados et pré-ados	<input type="checkbox"/>	Cours de danse
<input type="checkbox"/>	Accueils tout public	<input type="checkbox"/>	Activités sportives (arts martiaux, gym)
<input type="checkbox"/>	Cours de français	<input type="checkbox"/>	Cours de théâtre
<input type="checkbox"/>	Café rencontre	<input type="checkbox"/>	Cours de musique
<input type="checkbox"/>	Cours informatique	<input type="checkbox"/>	Cours divers (poterie, lecture, etc.)
<input type="checkbox"/>	SEL (Système d'Echange Local)	<input type="checkbox"/>	Ateliers divers (bougies, etc.)
<input type="checkbox"/>	Troc – Vides greniers – Ludothèque	<input type="checkbox"/>	Ateliers de cuisine
<input type="checkbox"/>	Soirées à thèmes (jeux, Eurofoot, etc.)	<input type="checkbox"/>	Conférences / Café philosophes
<input type="checkbox"/>	Repas communautaires (apéro, pt-déj)	<input type="checkbox"/>	Spectacles, concerts, cinéclub
<input type="checkbox"/>	Coup de pouce (rédaction de CV, aides diverses)	<input type="checkbox"/>	.....
<input type="checkbox"/>	Fêtes de quartier et thématiques (fête de saison, etc.)	<input type="checkbox"/>	.....
<input type="checkbox"/>	Permanence location	<input type="checkbox"/>	.....
<input type="checkbox"/>	Vacances : Accueils libres	<input type="checkbox"/>	.....
<input type="checkbox"/>	Vacances : Accueils à la demi-journée	<input type="checkbox"/>	.....
<input type="checkbox"/>	Vacances : Accueils à la journée	<input type="checkbox"/>	.....
<input type="checkbox"/>	Vacances : Accueils à la semaine	<input type="checkbox"/>	.....
<input type="checkbox"/>	Vacances : Camp	<input type="checkbox"/>	.....

4. Qu'est-ce que ces activités vous apportent ?
<i>Veillez développer en quelques mots.</i>

**5. Aimerez-vous que d'autres activités soient mises sur pied ?**

Si oui, lesquelles ?

**6. La Ville souhaite que les lieux d'animation renforcent l'intégration, la solidarité, la citoyenneté et la culture au niveau des quartiers. Ces objectifs sont-ils atteints dans votre quartier ?**

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans avis
Intégration (1) : Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, les actions de la FASL encouragent les personnes « fragilisées » à participer aux actions et projets collectifs, les professionnels de la FASL les accompagnent dans ce processus.	<input type="checkbox"/>				
Intégration (2) : La FASL reconnaît la diversité et développe des actions qui valorisent le respect mutuel et le « vivre ensemble ».	<input type="checkbox"/>				
Solidarité : La FASL soutient l'expression individuelle et collective de la solidarité en favorisant des actions bénévoles et militantes. Cette solidarité se manifeste, en outre, au travers d'une politique d'accessibilité quels que soient les statuts économiques et culturels des publics.	<input type="checkbox"/>				
Citoyenneté : La FASL favorise l'expression citoyenne et appuie la formulation locale des questions et préoccupations de la population. Celles-ci font l'objet d'actions, visant leur définition, partage, résolutions, solutions possibles ...	<input type="checkbox"/>				
Culture : La FASL accompagne et soutient des mouvements culturels divers, notamment issus des jeunes, elle permet l'accessibilité de la culture, pour tous, par tous, dans ses dimensions récréatives et participatives. Elle améliore la visibilité des différentes cultures dans la cité.	<input type="checkbox"/>				

